



LE DÉPARTEMENT

Ardèche⁰⁷
LE DÉPARTEMENT

S.A.T.E.S.E.

(SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS de STATIONS d'ÉPURATION)

MAIRIE DE SAINT MAURICE D'IBIE

Nom de la station : **SAINT MAURICE D'IBIE**

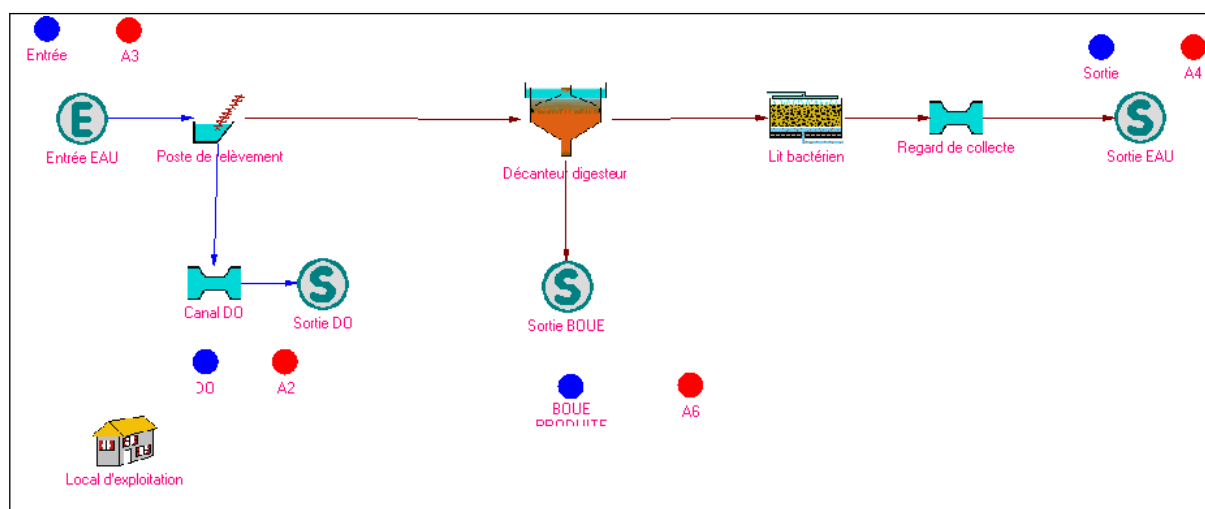
Rapport de visite avec analyses

Du : 23/08/2023

1 Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-D'IBIE
Code national (SANDRE) : 060907273001
Date de mise en service de la station : septembre 1999
Capacité constructeur : 200 EH (12 Kg DBO₅)
Débit nominal (de temps sec) : 30 m³/j
Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT MAURICE D'IBIE
Exploitant : MAIRIE DE SAINT MAURICE D'IBIE
Maître d'œuvre : INCONNU
Constructeur : MALATAVERNE
Type d'épuration : Lit bactérien
Filières eau : Prétraitements, Décantation primaire, Lit
bactérien - forte charge
Filières boues : Stockage
Type de réseau : Séparatif
Nom du milieu récepteur : Ibie

2 Synoptique des ouvrages



3 Conditions d'intervention

Nom du ou des technicien(s) opérateur : Natacha SIDOBRE
 Heure de la visite : 9h30

Conditions météorologiques :

4 Compteurs

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 174 j

4.1 Tableau des compteurs horaires :

Compteur	Index (h)	Temps moyen journalier (h/j) depuis le 02/03/2023	Commentaires
Pompe Relevage 1	16 448	4h 40'	
Pompe Relevage 2	13 801	0h 46'	

4.2 Tableau des compteurs volumétriques :

Compteur	Index (m ³)	Volume moyen journalier (m ³ /j) depuis le 02/03/2023	Commentaires
Volume traité	270 274,9	49,9	Cela représente 166 % de la capacité de la station. Débit des pompes à vérifier lors de la prochaine visite.

5 Résultats analytiques

Les analyses sont réalisées par le laboratoire *TERANA* basé à Valence (26). Ce laboratoire est accrédité COFRAC. Les bulletins d'analyses sont disponibles et consultables sur demande.

Paramètre	Unité	Concentration en sortie	Norme
pH	unité pH	6,9	
MES	mg/L	68	
DCO	mg(O ₂)/L	179	200
DBO ₅	mg(O ₂)/L	17	35
NK	mg(N)/L	37	
NH ₄ ⁺	mg(N)/L	37	
NGL	mg(N)/L	37	
P total	mg(P)/L	16,5	

Les analyses effectuées sur un prélèvement ponctuel du rejet montrent un respect des exigences épuratoires fixées par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

6 Equipements

6.1 Poste de relèvement :

	Poste de relèvement
Fonctionnement pompe	Satisfaisant
Etat de l'ouvrage	Correct
Commentaires	Une barre de sécurité est tombée dans le poste au moment de la visite. Elle sera récupérée lors d'une intervention avec un hydrocuereur.

6.2 Décanteurs-digesteurs :

	Décanteur digesteur
Boues en surface	Oui
Odeur	Non
Dégazage chapeau boues	Non
Dégazage dans zone décantation	Non
Etat de l'ouvrage	Chargé en surface
Hauteur d'eau du digesteur (m)	
Hauteur de boues du digesteur (m)	
Date de la dernière vidange	
Volume vidangé (m ³)	
Volume de boues (m ³)	
Taux de remplissage du digesteur	
Commentaires	

6.3 Lits bactérien :

	Lit bactérien
Colmatage matériau	Non
Couleur biofilm	Verte
Etat de l'ouvrage	Correct
Volume journalier d'eau recyclée (m ³)	
Volume journalier des boues recirculées (m ³)	
Colmatage aspersion	Non
Fonctionnement aspersion	Satisfaisant
Commentaires	

7 Conclusions

Le rejet est légèrement turbide mais de bonne qualité au moment de la visite. Le poste de relevage a été curé en juin 2023. Un volume de 6 m³ a été évacué au total (PR + Décanteur Digesteur).

Le lit bactérien fonctionne correctement :

- pas de flacage
- bonne répartition de l'effluent
- bonne couleur du matériau
- sprinkler opérationnel.

L'entretien est sérieux.

Le technicien

Natacha SIDOBRE

ANNEXES : Résultats d'analyses



TERANA DRÔME

Client demandeur N° : 29515

Vos ref :

Client payeur N° : 16292
DEPARTEMENT DE LA DROME
CS
26026 VALENCE

SATESE 07 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME
26 AVENUE DU PRESIDENT HERRIOT
SERVICE GESTION DE L EAU - SATES
26026 VALENCE CEDEX 9

Rapport d'essai n° 23-16026-001

Edité le 13/09/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : SORTIE
Lieu de prélèvement : STEP
Commune : ST MAURICE D IBIE
Nature : Effluent urbain

(1) Prélevé le 23/08/2023 15:00 par NS-SATESE
Reçu le 24/08/2023 08:45 Température à réception : 25 °C

Dossier n° 23-16026 Echantillon n° 23-16026-001 Devis n° 2023035756 Sous-Devis n° 23035756-002

Commentaire : La valeur de l'azote kjeldahl n'est pas déterminable, du fait d'une interférence probable des nitrates et des nitrites.

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 24/08/2023 09:03
Date d'analyse: ICP_AES 28/08/2023
Date de Mineralisation 24/08/2023
Date de mise en analyse: Chimie Effluents 24/08/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Modèle rapport échantillon Terana-FRA-V1 - 03/07/2023

Ech n° : 23-16026-001

n° client : 29515 Nom client : SATESE07



Accréditation
N°1-7302
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

TERANA DRÔME
37 AVENUE LAUTAGNE - 26000 VALENCE
Tél : 04 75 81 70 70 - drome@labo-terana.fr - www.labo-terana.fr
SIREN 130 021 637 - SIRET 130 021 637 00090 - CODE APE 7120B

Méthode	Description
ISO 15705	Détermination de l'indice de demande chimique en oxygène (ST-DCO) - Méthode à petite échelle en tube fermé
NF EN ISO 10523	Détermination du pH par Potentiométrie
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 15587-1	Digestion pour la détermination de certains éléments dans l'eau Partie 1 : Digestion à l'eau régale
NF EN ISO 5815-1	Qualité de l'eau - Détermination de la demande biochimique en oxygène après n jours (DBOn) - Méthode par dilution et ensemencement avec apport d'allythiourée
NF EN 25663	Dosage de l'Azote Kjeldahl - Méthode après minéralisation au sélénium
NF EN 872	Dosage des matières en suspension - Méthode par filtration sur filtre en fibres de verre (Filtre SODIPRO 1 µm)
NF T 90 015-1	Dosage de l'Ammonium - Méthode par Titrimétrie après entrînement à la vapeur
Sonde de température	Sonde de température

Dossier n° 23-16026 Echantillon n° 23-16026-001

Chimie des effluents

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
	DBO: Nombre de dilution		NF EN ISO 5815-1	DBOn	2				
	DBO: Nombre de repliquat par dilution		NF EN ISO 5815-1	DBOn	1				
1302	pH (Mesure au laboratoire) (*)		NF EN ISO 10523	Potentiométrie	6.9	unité pH			
	Température à la mesure du pH		Sonde de température	Sonde de température	20.0	°C			
1305	Matières en Suspension (MES) (*)		NF EN 872	MES	68	mg/L	2		
1313	DBO 5 (*)		NF EN ISO 5815-1	DBOn	17	mg(O2)/L	3		
1314	DCO-ST (*)	/	ISO 15705	DCO	179.0	mg(O2)/L	10		
1319	Azote Kjeldahl (*)	/	NF EN 25663	Azote kjeldahl après min.au sélénium eaux D et R	ND	mg(N)/L	1		
1335	Azote Ammoniacal (*)	14798-03-9	NF T 90 015-1	Volumétrie	37.0	mg(N)/L	0.5		

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
	Méthode de minéralisation		NF EN ISO 15587-1	N/A	Sans objet				
1350	Phosphore (P) (*)	7723-14-0	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	16.5	mg(P)/L	0.1		

LQ : Limite de quantification / ND : Non déterminé / CMA : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / NQE : Norme de qualité environnementale / Ec : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-16026-001

Page 2 sur 2